

Rouyn-Noranda, le 19 octobre 2022

Mémoire d'une citoyenne inquiète – dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne

À qui de droit,

L'été 2022 fut fort difficile pour moi, les miens et pour toute ma communauté.  
53-54

, c'est au cours des derniers mois que j'ai pris conscience de l'ampleur de la situation.

Nous avons été informés des effets néfastes des émanations de la Fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Selon les multiples études citées, notamment par des journalistes et des comités de citoyens et citoyennes engagées, nous sommes plus à risque de développer des cancers ou des maladies pulmonaires obstructives chroniques; nos enfants peuvent naître de façon prématurée et être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables; et ce, c'est sans oublier toutes les autres maladies qui ont été citées comme étant potentiellement liées aux émanations provenant de la Fonderie Horne.

Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient connues depuis de nombreuses années et nous ont été cachées. Nous avons également compris que les gens qui pouvaient agir pour veiller à notre bien-être et à notre santé ne l'ont pas fait lorsqu'ils ont pris connaissance de ces données.

J'aime ma ville et je voudrais pouvoir y vivre sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y sont pas menacées. Je souhaite que ma communauté retrouve son entrain et sa cohésion sociale. Rouyn-Noranda est une ville où il fait bon vivre, avec une vie culturelle riche et diversifiée. C'est une ville accueillante et chaleureuse. Mais là, la situation est insoutenable et elle doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore – Fonderie Horne respecte **nos** normes québécoises, tel que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda.

Ce sont les raisons pour lesquelles je sou mets, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.

- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.

- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

- L'établissement de cibles maximales aux 8 heures par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, **d'ici 1 an**. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.

- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.

- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)

- Le suivi des particules fines (PM<sub>2,5</sub>) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.

- La mise en place d'études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.

- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la Fonderie Horne de Glencore.

- La mise en place de moyens pour restaurer le tissu et la cohésion sociale au sein de la population de Rouyn-Noranda, incluant les travailleurs et travailleuses de la Fonderie Horne.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore tel que présenté. Cela ne protégera pas ma santé, ni celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.

53-54

Citoyenne de Rouyn-Noranda

c.c. Ville de Rouyn-Noranda  
Daniel Bernard, Député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue  
REVIMAT – Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue